Les caractéristiques du texte poétique

IE I KIO I LLADE

Le vers

- La langue française se caractérisant par un accent tonique trop faible pour être noté, la longueur du vers est déterminée simplement par le nombre de syllabes.
- Les vers les plus courants sont :
- l'alexandrin : 12 syllabes
- □ l'hendécasyllabe : 11 syllabes
- le décasyllabe : 10 syllabes
- □ l'ennéasyllabe : 9 syllabes
- l'octosyllabe : 8 syllabes
- l'heptasyllabe : 7 syllabes
- l'hexasyllabe : 6 syllabes
- le pentasyllabe : 5 syllabes
- (MONOSYLLABE, DISSYLLABE, TRISYLLABE, TÉTRASYLLABE)

Le compte des syllabes

- exemples :
- Hom/me/ li/bre, tou/jours/ tu/ ché/ri/ras/ la/ mer! (Alexandrin)
- La/ mer/, la/ mer/, tou/jours/ re/co/mmen/cée (décasyllabe)
- Mon/ en/fant/, ma/ soeur, (5)
- Son/ge à/ la/ dou/ceur (5)
- D'a/ller/ là/-bas/ vi/vre en/semble! (7)

le rythme du vers

- Le rythme du vers est marqué par un accent d'intensité placé sur certaines syllabes et qui vise à se substituer à l'accent tonique. Les accents d'intensité servent ainsi à former des groupes de syllabes qui rythment le vers.
- Exemples:
- □ Le jour/ éblouissant/ fantô/me d'étincelles

Césure et coupe

- La césure (//) est un repos de la voix, marqué à l'intérieur du vers par une syllabe tonique plus fortement accentuée que les autres toniques du vers. Dans le vers binaire, une coupe principale, la césure, sépare deux hémistiches (ou demi-vers) comme dans l'alexandrin traditionnel :
- Ex : Il y va / de ma gloire,// il faut / que je me venge (Corneille)
- On appelle coupe l'arrêt, généralement imaginaire, qui sépare les groupes rythmiques. La coupe, n'implique pas forcément une pause et suit chaque accent. L'alexandrin classique, binaire, est un tétramètre lorsqu'il comporte 4 accents de groupe (3/3/3/3) alors que l'alexandrin romantique (sous l'impulsion de Hugo) devient un trimètre (4/4/4).

Enjambements

- On parle d'enjambement quand un groupe grammatical, inachevé à la fin d'un vers, se poursuit sur le vers suivant.
- Ex : On ne les voit jamais vers les pavés
- Pencher rêveusement leur tête appesantie (Baudelaire)
- Le rejet est un enjambement réduit à un ou deux mots.
- Ex: Accrochant follement aux herbes des haillons
- D'argent (...) (Rimbaud)
- Le contre-rejet est le procédé qui consiste à placer en fin de vers un ou plusieurs mots qui appartiennent à la construction du vers suivant.
- Ex : Qui chante là quand toute voix se tait ? Qui chante
- Avec cette voix sourde et pure un si beau chant ? (Jaccottet)

Synérèse, diérèse, et 'e muet'

- Le décompte des syllabes peut poser problème dans certains mots où deux sons voyelle se rencontrent.
- Exemple : le mot `Lyon'.
 - on admet de compter soit une seule syllabe (c'est une Synérèse)
 - soit deux syllabes (c'est une diérèse)
- Le e muet sert à former une syllabe devant une consonne, mais s'il est suivi d'une voyelle il se confond avec elle :
- Son/ge à/ la/ dou/ceur (5 syllabes)
- Fan/tô/me/ d'é/tin/celles (6 syllabes)
- A la fin du vers il ne compte pas, mais marque simplement une rime « féminine ». Toutes les autres rimes sont dites « masculines ».

Les rimes - qualité

- Rime pauvre : un seul son voyelle rime
 - Remplit / infini
- Rime suffisante : formée de deux sons
 - Fermées / parfumées
- rime riche : trois sons ou plus
 - Diane / Liane

les rimes - disposition

- rimes continues : AAAA
- Rimes plates ou suivies : A A B B
 - sève/ rêve/ voix / bois
- Rimes croisées : A B A B
 - Moqueur/ Rose/ cœur/ morose
- Rimes embrassées : A B B A
 - Aujourd'hui/ livre/ givre/ fui

Allitérations et assonances

- L'allitération est constituée par la répétition d'un même son consonne dans un vers:
 - « Pour qui <u>sont ces serpents qui sifflent</u> <u>sur vos têtes? » (Racine)</u>
- L'assonance est marquée par la répétition d'un même son voyelle dans un vers:
 - « ne va pas d<u>issi</u>per ce dél<u>i</u>ce de pl<u>i</u>s »

Les strophes

- Un poème peut être constitué d'une suite ininterrompue de vers (sans blanc typographique) mais il est le plus souvent composé de strophes. Les strophes sont des subdivisions du poème qui consistent en des systèmes de vers de quantité variable. Elles peuvent avoir de deux à douze vers.
- On les appelle : distique (2 vers), tercet (3 vers), quatrain, quintain (ou quintil), sizain, septain, huitain, neuvain, dizain, onzain, douzain.
- La strophe est dite isométrique quand les vers sont tous semblables, hétérométrique quand on emploie des vers différents.

Poèmes à forme fixe (1)

- Le sonnet est composé de deux quatrains et de deux tercets, soit 14 vers en tout. Les rimes sont croisées et identiques dans les deux quatrains.
- La ballade est composée de trois strophes dont le nombre de vers est déterminé par le nombre de pieds de vers (le dernier est répété en refrain) et d'un envoi (plus court que la strophe) dans lequel on trouve une adresse au destinataire.

Poèmes à forme fixe (2)

- Le pantoum est composé de quatre quatrains : le deuxième et le quatrième vers de chaque strophe forment le premier vers et le troisième vers de la strophe suivante. (Cf. « Harmonie du soir » dans Les Fleurs du mal de Baudelaire).
- L'acrostiche est un poème ou une strophe dont les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un nom ou un mot clé du poème.

Formes particulières (1)

- La fable est une forme très ancienne, héritée de l'Antiquité (Ésope ou Phèdre). La fable raconte une petite histoire dont les personnages sont souvent des animaux. Elle a une visée satirique et une portée morale qui peut-être soulignée au début ou à la fin par une maxime générale.
- Les stances sont une série de strophes identiques aux mètres variés. Elles sont souvent énoncées à la deuxième personne. Dans une pièce de théâtre en vers, elles sont intégrées au monologue (Stances de Rodrigue dans *Le Cid*). Les stances sont souvent des poèmes lyriques qui témoignent d'une méditation personnelle sur la vie.

Formes particulières (2)

- Le calligramme est un poème dont les mots sont disposés de manière à constituer un dessin évoquant le texte.
- Dans son recueil Calligrammes, Guillaume Apollinaire a présenté des poèmes évoquant tour à tour une montre, une mandoline, une cravate, etc. (illustration ci-dessous, en mode image).

Formes particulières (3)

Le poème en prose a été inventé au XIXe siècle par Aloysius Bertrand (Gaspard de la nuit, 1842) et c'est à Baudelaire que l'on doit sa popularisation (Petits poèmes en prose, Le Spleen de Paris, 1869). Toute référence à la forme poétique semble abandonnée : le poème n'est pas présenté en vers et comporte des paragraphes plus que des strophes au sens conventionnel. Toutes les entraves formelles à la création sont levées, mais la « prose » employée n'est pas assimilable à l'usage quotidien du langage. Il faut chercher la poésie dans le contenu et dans les formes choisies : jeu avec le son et le sens des mots, rythmes de la phrase, les images et figures de style, mais aussi la clôture du texte.